

Polychrome-edu,
association nationale
des professeurs d'arts plastiques.

Le 8 novembre 2018,

Objet : Enseignement des arts plastiques en lycée

Madame la Rectrice,

En juin dernier, les associations de professeurs de Cinéma audiovisuel (Les Ailes du désir) et d'arts plastiques (Polychrome-edu) ont reçu une lettre du ministère de l'Éducation Nationale (plus exactement de la DGESCO, Direction Générale de l'Enseignement SCOLAire) visant à les rassurer sur la place de l'enseignement de leur discipline au sein de la réforme. Elle se terminait par une formule sans ambiguïté : « *...l'enseignement des arts dans leur diversité sera bien en définitive, consolidé et enrichi par la nouvelle réforme du baccalauréat et du lycée* ».

Cinq mois plus tard, des proviseurs de lycées de l'académie de Nancy-Metz ont d'ores et déjà annoncé verbalement à leurs professeurs d'arts plastiques la suppression de leur option. Ces craintes de fermeture sont réelles dans cette académie où les horaires attribués à ces enseignements optionnels ne sont que très rarement à la hauteur des décrets officiels.

Or il n'y a déjà que très peu d'options, couvrant inégalement tout le territoire de l'Académie. Pour tout le territoire au sud de Nancy, il n'existe qu'une seule option spécialité qui risque de fermer (Lycée Jules Ferry à Saint Dié des Vosges) et la fermeture de l'option facultative au Lycée Jean-Baptiste Vuillaume à Mirecourt a déjà été actée en Conseil pédagogique.

Le prétexte est le faible effectif de ces options. Mais depuis la réforme de 2010, qui a interdit la déssectorisation des élèves pour l'enseignement arts plastiques, nos options se sont vidées, non par désaffectation des élèves, mais par limitation administrative. Certains élèves, pour des raisons territoriales, n'ont plus accès à notre enseignement. Et si les options sont transférées, ce sera la même chose dans les territoires restants. La seule solution serait de cesser la sectorisation pour les enseignements artistiques en sécurisant les parcours des élèves de seconde.

En décembre, la configuration des options dans l'académie sera définitive. Madame la Rectrice de l'Académie de Nancy-Metz et de la Région Grand Est, en tant qu'ex-directrice de la même DGESCO et responsable des options dans le cadre de la réforme, saurez-vous rétablir la déssectorisation et « **consolider et enrichir** » l'enseignement artistique par son implantation dans votre territoire ?

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Madame la Rectrice, l'expression de notre considération distinguée,

Polychrome-edu,
association nationale des professeurs d'arts plastiques.
45 rue des Rigoles, 75020 Paris

<http://polychrome-edu.fr/>
contact@polychrome-edu.fr